

« Un **réseau**

est une **structure**
peu ou non formalisée,
peu ou non
hiérarchisée.

Un **réseau** n'est donc pas
une **institution**,
ni un **système**.
On n'y adhère pas,
on n'y est pas recruté,
on **s'en sert.** »

F. Jésus

RÉAAP 29

4 rue Colonel Fonferrier 29200 Brest
02 98 43 94 53
reaap29@wanadoo.fr
www.infoparent29.fr



association
parentel



RÉAAP
29



Depuis 10 ans, le RÉAAP 29 est une structure souple, où chacun participe à la production, à la diffusion, à la mutualisation des informations. Il est ouvert à tous les acteurs de la parentalité : parents, professionnels, élus, bénévoles d'association...

Le RÉAAP met en mouvement des acteurs en permettant l'échange d'idées entre parents et professionnels.

Il respecte tous les parents dans leurs capacités éducatives.

Il accompagne la création de projets adaptés aux besoins des familles. Il finance des actions initiées par des parents, des associations et des services...

Il s'appuie sur une charte nationale détaillée en huit articles.

Quels types d'actions ?

- Conférences-débats
- Groupes de parents
- Temps, lieux d'activités parents-enfants
- Services d'accompagnement des parents et des familles
- Site internet www.infoparent29.fr



Naissance / Petite Enfance / Enfance / Adolescence / Jeunesse / Sénior

www.infoparent29.fr est un site mis en place par le RÉAAP 29 et labellisé « Point Info Famille » depuis 2008



Valoriser prioritairement les rôles et les compétences des parents : responsabilité et autorité, confiance en soi, transmission de l'histoire familiale, élaboration de repères, protection et développement de l'enfant.

Article 1 de la charte nationale des RÉAAP
Texte intégral sur www.infoparent29.fr rubrique « RÉAAP »

Instances du RÉAAP 29

Le comité d'acteurs

- Crée un espace ouvert de rencontre et de ressource
- Veille et participe à l'évolution des pratiques d'accompagnement de parents
- Met en œuvre les actions du Réaap
- Mutualise et capitalise les actions et les réflexions
- Emet des propositions

Le comité des financeurs

- Fixe les priorités et critères de financement du réseau, des actions, en référence aux orientations du RÉAAP
- Étudie les demandes de financements, décide et informe de la répartition des crédits.

Le comité technique

- Anime le réseau dans ses diverses composantes
- Communique l'action du RÉAAP
- Soutient, accompagne les acteurs de terrain, parents, bénévoles, professionnels et favorise la mise en réseau
- Est force de proposition auprès du comité interinstitutionnel
- Travaille en inter réseaux (autres RÉAAP, autres réseaux)

Le comité interinstitutionnel

- Garantit le respect de la Charte des RÉAAP, des principes et des modalités de fonctionnement du réseau
- Valide les orientations du RÉAAP 29 proposées par le comité des acteurs
- Met en œuvre les orientations ministérielles
- Informe des orientations retenues

**Les copilotes
(CAF du Finistère,
Association Parentel et UDAF)
vous accompagnent dans l'élaboration de
vos projets.**

Contact : secrétariat du RÉAAP
02 98 43 94 53 – reaap29@wanadoo.fr

7 moyens d'entrer dans le réseau

- En participant aux réunions du comité d'acteurs
- En collaborant aux outils de communication (proposition d'informations pour le journal, le site...)
- En participant à une journée de sensibilisation
- En venant à une journée départementale et/ou aux ateliers du réseau
- En participant à une journée de formation (parentalité, diversité culturelle, réseaux...)
- En contribuant à une journée à thème (le jeu, les groupes de parents...)
- En contactant un pilote